

# République tchèque

## A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La République tchèque compte 92 conventions fiscales en vigueur<sup>128</sup>, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Quarante de ces conventions<sup>129</sup> sont conformes au standard minimum.

La République tchèque a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 13 mai 2020. L'IM est entré en vigueur pour la République tchèque le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La République tchèque n'a pas notifié ses conventions non conformes avec l'Albanie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Barbade, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, le Brésil, les Émirats arabes unis, l'Estonie, les États-Unis, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, la Mongolie, le Monténégro<sup>130</sup>, le Panama, le Sri Lanka, la Thaïlande, la Tunisie, l'Ukraine et le Viet Nam. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. L'Albanie, l'Arabie saoudite, la Barbade, Bahreïn, la Bosnie-Herzégovine, les Émirats arabes unis, l'Estonie, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, le Panama, la Thaïlande, la Tunisie, l'Ukraine et le Viet Nam ont notifié leurs conventions avec la République tchèque aux fins de l'IM.

La République tchèque a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec le Brésil, les Émirats arabes unis<sup>131</sup>, le Monténégro<sup>132</sup> et le Sri Lanka<sup>133</sup>.

La République tchèque met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP<sup>134</sup>.

<sup>128</sup> La République tchèque continue d'appliquer la convention conclue avec l'ancienne Serbie-et-Monténégro à la Serbie et au Monténégro.

<sup>129</sup> Une de ces conventions, celle conclue avec l'ancienne Serbie-et-Monténégro est conforme au standard minimum uniquement en ce qui concerne la Serbie. La République tchèque a indiqué que des procédures internes étaient en cours en vue de préparer la signature d'une nouvelle convention qui a été négociée avec le Monténégro.

<sup>130</sup> La République tchèque a inclus la convention conclue avec l'ancienne Serbie-et-Monténégro dans la liste des conventions devant être couvertes par l'IM uniquement pour ce qui est de la Serbie.

<sup>131</sup> La République tchèque a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir négocié une nouvelle convention avec les Émirats arabes unis.

<sup>132</sup> La République tchèque a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir négocié une nouvelle convention avec le Monténégro.

<sup>133</sup> La République tchèque a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir négocié une nouvelle convention avec le Sri Lanka.

<sup>134</sup> Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la République tchèque choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

## B. Conclusion

L'Albanie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Barbade, la Bosnie-Herzégovine, les Émirats arabes unis, l'Estonie, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, le Panama, la Thaïlande, la Tunisie, l'Ukraine et le Viet Nam ont notifié leurs conventions avec la République tchèque aux fins de l'IM, ce qui équivaut à une demande de mise en œuvre du standard minimum.

La République tchèque a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions conclues avec l'Albanie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, la Barbade, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, l'Estonie, les États-Unis, l'Indonésie, la Jordanie, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, la Mongolie, le Panama, la Thaïlande, la Tunisie, l'Ukraine et le Viet Nam.

La République tchèque a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'elle avait l'intention au cours de l'année à venir d'élargir la liste des conventions qui seront couvertes par l'IM afin d'y inclure les conventions conclues avec des juridictions qui ont signé l'IM et qui ont notifié leurs conventions avec la République tchèque. Afin d'éviter d'éventuels doutes et malentendus à l'avenir, la République tchèque a indiqué qu'elle ne notifiera que les conventions dont les modifications apportées par l'IM ont été confirmées bilatéralement avec les juridictions concernées. Il est prévu que ces modifications soient confirmées au début de l'année 2023. À l'issue de cette procédure, la République tchèque a indiqué qu'elle poursuivrait les renégociations ou les négociations bilatérales des protocoles portant modification afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses autres conventions.

### Synthèse de la réponse de la juridiction — République tchèque

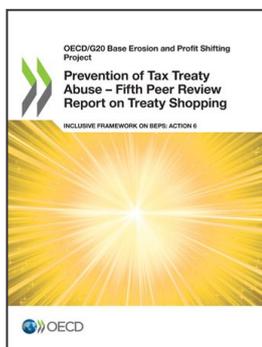
	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Non	Oui, IM	COP
3	Arménie	Non	Oui, IM	COP
4	Australie	Oui, IM		COP
5	Autriche	Oui, IM		COP
6	Bangladesh*	Oui, autres		COP
7	Belgique	Oui, IM		COP
8	Bésil	Non	Non	
9	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
10	Canada	Oui, IM		COP
11	Chili	Oui, IM		COP
12	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
13	Chypre*	Oui, IM		COP
14	Colombie	Non	Oui, IM	COP
15	Corée	Oui, autres		COP
16	Croatie	Oui, IM		COP
17	Danemark	Oui, IM		COP
18	Égypte	Oui, IM		COP
19	Émirats arabes unis	Non	Non	
20	Espagne	Non	Oui, IM	COP
21	États-Unis	Non	Non	
22	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
23	Finlande	Oui, IM		COP
24	France	Oui, IM		COP
25	Géorgie	Oui, IM		COP

26	Grèce	Oui, IM		COP
27	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
28	Hongrie	Oui, IM		COP
29	Inde	Oui, IM		COP
30	Irlande	Oui, IM		COP
31	Islande	Oui, IM		COP
32	Israël	Oui, IM		COP
33	Italie	Non	Oui, IM	COP
34	Japon	Oui, IM		COP
35	Kirghizistan*	Oui, autres		COP
36	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
37	Lettonie	Oui, IM		COP
38	Liechtenstein	Oui, IM		COP
39	Lituanie	Oui, IM		COP
40	Luxembourg	Oui, IM		COP
41	Malte	Oui, IM		COP
42	Mexique	Non	Oui, IM	COP
43	Monténégro	Non	Non	
44	Nigéria	Non	Oui, IM	COP
45	Norvège	Oui, IM		COP
46	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP
47	Pakistan	Oui, IM		COP
48	Pays-Bas	Oui, IM		COP
49	Pologne	Oui, IM		COP
50	Portugal	Oui, IM		COP
51	République slovaque	Oui, IM		COP
52	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
53	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
54	Serbie	Oui, IM		COP
55	Singapour	Oui, IM		COP
56	Slovénie	Oui, IM		COP
57	Sri Lanka	Non	Non	
58	Suède	Non	Oui, IM	COP
59	Suisse	Oui, IM		COP
60	Türkiye	Non	Oui, IM	COP

## Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Albanie	Oui
2	Arabie saoudite	Oui
3	Azerbaïdjan*	Non
4	Bahreïn	Oui
5	Barbade	Oui
6	Bélarus	Oui
7	Bosnie-Herzégovine	Oui
8	Botswana	Oui
9	Estonie	Oui
10	Éthiopie*	Non
11	Ghana*	Non
12	Indonésie	Oui
13	Iran*	Non

14	Jordanie	Oui
15	Kazakhstan	Oui
16	Liban*	Non
17	Macédoine du Nord	Oui
18	Malaisie	Oui
19	Maroc	Oui
20	Moldova*	Non
21	Mongolie	Oui
22	Ouzbékistan*	Non
23	Panama	Oui
24	Philippines*	Non
25	République arabe syrienne*	Non
26	République populaire démocratique de Corée*	Non
27	Tadjikistan*	Non
28	Thaïlande	Oui
29	Tunisie	Oui
30	Turkménistan*	Non
31	Ukraine	Oui
32	Venezuela*	Non
33	Viet Nam	Oui



Extrait de :

## Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping

### Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9afac47c-en>

#### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « République tchèque », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/c39a9b59-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.